

La grève des commerçants massivement suivie

● Béjaïa/La tension sociale est montée d'un cran

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Procès autour de l'assassinat de Ali Tounsi

Chouaib Oultache plaide la légitime défense

Page 24

Quatorzième année - N° 4108 - Lundi 27 février 2017 - Prix : 10 DA

Malgré le surplus de production, les prix restent exorbitants

Le marché des dattes, otage des spéculateurs

Page 2

Des législatives et des enjeux vitaux mine de rien

Par Mohamed Habili

De 2012, année des dernières législatives, à 2017, année du renouvellement de l'APN, il s'est passé un certain nombre d'événements dans le pays, dont la présidentielle de 2014, et bien d'autres encore à l'échelle internationale. Cependant rien ne permet de penser que ce double enchaînement ait eu un impact quelconque tant sur l'opinion nationale que sur le rapport de force au niveau purement politique, c'est-à-dire sur le paysage politique, de façon à ce que les résultats des législatives de mai prochain s'en ressentent plus ou moins. Cela ne veut pas dire du reste que les jeux soient faits d'avance, que grosso modo les scores d'il y a cinq ans ne connaîtront des changements qu'à la marge. Avec un classement des principaux vainqueurs suivant leurs nombres respectifs de sièges qui serait strictement le même, on peut avoir à l'issue de la consultation du 4 mai une distribution sensiblement différente. Par exemple, le FLN peut garder son titre de force principale tout en enregistrant une chute drastique de son score de 2012. De même qu'il est possible que le RND reste classé deuxième force politique, mais en réalisant un gain de sièges important par rapport à 2012. Aux échelons plus bas du classement, des redistributions sont également envisageables.

Suite en page 3

Bouchouareb annonce un cahier des charges

Halte à l'importation des pièces détachées contrefaites



PH/D. R.



Le gouvernement veut en finir avec l'importation des pièces détachées contrefaites ou celles qualifiées de «taiwan» dans le langage algérien. A ce propos, «un cahier des charges régissant l'importation des pièces détachées sera soumis au gouvernement dans une semaine à dix jours au plus tard», a indiqué, hier, le ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb. Lire page 3



Innofest 2017

LG présente une gamme de produits innovants

Page 5

Béjaïa

Vibrant hommage rendu à Nouara

Page 13

Malgré le surplus de production, les prix restent exorbitants

Le marché des dattes, otage des spéculateurs

■ La datte algérienne est de loin l'une des meilleures au monde. Deglet Nour est le label de qualité le plus en vue de ce délicieux et succulent fruit. A l'étranger comme sur le marché local, celle-ci reste très demandée par les consommateurs. Néanmoins, en dépit d'une production abondante, les prix, victimes d'une spéculation féroce, demeurent exorbitants et pénalisent le simple citoyen de profiter de cette richesse du terroir.



Raison pour laquelle pas mal ont abandonné déjà leurs plantations.

Le manque d'eau met en péril l'avenir de la datte algérienne

En plus de la dureté du métier, cultiver la datte est devenu très difficile au vu des manques flagrants d'eau. Dans la wilaya de Biskra, région pionnière en la matière, il faut savoir que d'après les révélations de Belkacem Belabdi, lui-même spécialisé dans le domaine depuis des années, plusieurs plantations de palmiers ont été laissées à l'abandon par leurs cultivateurs, et ce, pour des raisons de manque d'eau. Pour résoudre le problème, il faut que les autorités agissent au plus vite pour offrir des moyens hydrauliques à ces professionnels de la datte. Sans quoi les récoltes seront affectées à l'avenir. Le gouvernement a mis en œuvre des subventions dans les années 2000 à 2003 pour l'achat et l'accompagnement de la culture des palmiers. 60% de surplantation, d'où le surplus de production aujourd'hui. «Nous rencontrons des problèmes de taille au quotidien pour obtenir l'arrosage nécessaire pour nos palmeraies. Si l'Etat ne nous facilite pas la tâche, il y aura des conséquences négatives sur le marché des dattes d'ici les années à venir», a-t-il conclu. Il faut savoir que les exportations algériennes de dattes se sont établies à 37,5 millions de dollars en 2016 contre 34,7 millions de dollars en 2015, en hausse de 8,1%.

Y. D.

Par Yacine Djadel

Un peu partout dans les grandes villes du pays, lorsqu'on fait ses courses au marché frais, les dattes figurent parmi les fruits les plus chers. Pour la qualité supérieure, les prix atteignent les 800 DA le kg. La Deglet Nour a connu des périodes où elle était cédée à 1 200 DA. Actuellement, le kg de datte se vend en moyenne à 600 DA. Des prix excessifs, hors de portée pour un pays producteur et même exportateur de dattes. La production de ce fruit du désert n'a cessé de connaître une hausse ces dernières années. A chaque début de saison, le taux annuel de récolte est plus abondant que celui des saisons précédentes. A ce propos, l'Observatoire national des filières agricoles et agroalimentaires (Ofnaa) avait déjà décrété pour l'année 2016 que cette campagne est parmi les meilleures de ces dernières années. A travers une note ayant été rapportée par les médias, il est indiqué que les prévisions des rendements et de la production de la datte pour la campagne 2016/2017 révèlent que Biskra restera en tête avec 4 350 000 quintaux, Ouargla 1 498 898 quintaux et El-Oued avec 2624 400 quintaux. Des récoltes satisfaisantes qui devraient en toute logique faire baisser les prix pour le consommateur. Malheureusement, c'est loin d'être le cas. La raison à cela est non dans le produit lui-même mais dans le long circuit de son acheminement pour arriver sur la table du simple citoyen. Les spéculateurs malhonnêtes sont à l'origine de cette flambée du marché des dattes. Ainsi, en dépit d'une riche production, les

prix, victimes d'une spéculation féroce, demeurent exorbitants et pénalisent le simple citoyen de profiter de cette richesse du terroir. Pour comprendre véritablement les rouages de ce système et tenter d'en savoir plus, nous avons pris contact directement avec un producteur de dattes expérimenté dans la wilaya de Biskra. Exerçant dans la localité de Doucen, Belkacem Belabdi n'a pas manqué d'apporter des précisions quant au phénomène de la spéculation. «Nous, en tant que producteurs de dattes, malgré les innombrables contraintes liées à nos conditions de travail, nous cédonns le kg de dattes à 150 DA prix de gros et ce, pour la Deglet Nour. Le grand problème

réside dans les spéculateurs. Ces gens-là achètent des mois bien avant la saison, Une fois arrivé le temps de la récolte, ils viennent de loin avec des grands fourgons pour faire des commandes à des prix très bas, et 15 jours après ils reviennent pour les remplir à nouveau», a-t-il expliqué. «Pour revendre le produit, ils démultiplient les prix, pour ça ils ont d'immenses chambres froides pour garder les marchandises au frais. Souvent ils chargent leurs quantités de dattes d'ici celles qu'ils ont pris à 100 DA pour les qualités moyennes. A peine arrivés dans des wilayas du nord telles que Boumerdès ou Alger, ils écoulent leurs produits à plus de 500 DA

pour le kg», a précisé M. Belabdi. Classé plusieurs fois consécutives label de qualité, les dattes de ce professionnel de la culture des palmiers sont rarement vendues à plus de 180 DA le kg en prix de gros. De ce fait, la véritable raison entravant le marché des dattes est donc sans conteste l'appétit avide de ces nombreux spéculateurs qui profitent en l'absence de l'Etat pour s'enrichir dans ce circuit. Sur ce sujet, M. Belabdi a ajouté que «si les autorités ne réagissent pas pour réguler cette anarchie, je peux vous assurer que les prix augmenteront davantage. En plus de cela, nous rencontrons beaucoup de problèmes, à savoir le manque flagrant d'eau.

Pénurie de médicaments

Une «rumeur infondée», estime le ministère de la Santé

Le département d'Abdelmalek Boudiaf dément, une fois de plus, toute pénurie de médicaments, mettant cela sur le compte d'une «rumeur infondée», sans pour autant en citer les auteurs. Le ministère de la Santé maintient ses affirmations concernant l'absence d'une pénurie de médicaments. «Il n'y a absolument pas de rupture d'approvisionnement de médicaments, comme il est rapporté par des citoyens et des professionnels, relayés par les médias», indique la conseillère du ministre de la Santé, Badra Benkedadra sur les ondes de la Chaîne III.

Invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne, M^{me} Benkedadra dit ne pas connaître les auteurs de cette «rumeur infondée». «Je n'en sais rien, je suis étonnée que ce soit le producteur qui me l'annonce». Pour rappel, les professionnels de la santé et les pharmaciens ont affirmé une rupture d'approvisionnement en médicaments depuis le début de l'année. La liste des médicaments indispo-

nibles dans les pharmacies a atteint, à fin janvier, le nombre inquiétant de 293, selon une liste établie par les professionnels du secteur. La pénurie touche des médicaments de différents types, qu'ils soient génériques ou princeps. Des médicaments vitaux, touchant donc des maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension ou même des maladies cardiaques, sont en rupture de stock.

L'intervenante estime également qu'aucune pénurie n'est en vue pour le mois d'avril.

L'annonce de fabricants faisant état d'une rupture de certains traitements, à partir du mois d'avril, «ne tient pas la route», indique l'invité de la Chaîne III. D'autant que, informe-t-elle, les programmes d'approvisionnement pour 2017 ont déjà été délivrés à ces derniers. Plus explicite, elle dira que le cahier des charges relatif à l'importation des produits pharmaceutiques stipule «clairement» que ces opérateurs doivent détenir des «stocks de sécurité» cou-

vrant une période de six mois. Donc, si le ministère de la Santé a tardé à délivrer ces programmes, les opérateurs sont donc censés s'approvisionner en médicaments, explique l'intervenante.

Par ailleurs, la conseillère du ministre de la Santé, qui reconnaît la possibilité d'existence d'une tension sur certains traitements, considère qu'un malade doit chercher dans différentes officines pour trouver un médicament. «Un malade n'ayant pas trouvé le médicament recherché dans une officine, peut se le procurer dans une seconde», suggère-t-elle. Badra Benkedadra s'est dit étonnée qu'au moment où le ministère de la Santé met en œuvre des mécanismes visant à substituer les importations de médicaments par une production nationale, le producteur lui-même annonce une rupture. «Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond», s'exclame-t-elle. «En décidant de produire localement nos produits pharmaceutiques, nous sommes nous

trompés de politique, avon-nous fait un mauvais choix ?», s'interroge l'invité de la rédaction de la Chaîne III, observant que ces annonces confortent la position du ministère de la Santé de réviser le processus d'approvisionnement des traitements médicaux. Elle précise en outre que ce processus va être revu dans toute sa composante, «de l'importation du médicament à sa distribution au détail». Pour plus de détails, elle annonce que le nouveau dispositif, «déjà entamé», va, de plus, révéler qui, parmi les opérateurs de la filière médicaments, possède les capacités avérées d'avoir le statut de producteur. La conseillère du ministre de la Santé, Badra Benkedadra, pense que ce ne sont certainement pas les producteurs qui posent problème. Elle pointe du doigt, sans les citer, les importateurs. «Ce sont eux qui nous annoncent une rupture des approvisionnements à partir du mois d'avril».

Louiza Ait Ramdane

Bouchouareb annonce un cahier des charges

Halte à l'importation des pièces détachées contrefaites

■ Le gouvernement veut en finir avec l'importation des pièces détachées contrefaites ou celles qualifiées de «taiwan» dans le langage algérien. A ce propos, «un cahier des charges régissant l'importation des pièces détachées sera soumis au gouvernement dans une semaine à dix jours au plus tard», a indiqué, hier, le ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb.

Par Nacera Chenafi

Dans sa réponse aux préoccupations des sénateurs lors d'une plénière consacrée à la présentation du texte de loi relatif à la métrologie, le ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, a annoncé qu'un «cahier des charges sera soumis au gouvernement dans une semaine à dix jours au plus tard». Selon le ministre, «on importe 800 millions de dollars de pièces détachées». À ce propos, il dira que le problème ne se pose pas aux pièces importées des Etats-Unis ou d'Europe, mais «celles qui proviennent d'ailleurs». Invité, en marge de la séance, à donner plus de clarifications, il dira que les importateurs de pièces détachées seront «obligés de conclure des accords avec le fabricant d'origine des pièces détachées et les constructeurs qui ont l'agrément pour importer des produits de qualité». Le ministre cite le cas de Volkswagen qui ne fabrique pas la totalité des pièces détachées de ses véhicules, mais peut agréer un constructeur pour la fabrication de ces pièces. «La relation doit être directe entre le concessionnaire et les producteurs où ceux qui ont des agréments, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'intervenant», a-t-il expliqué. Il s'agit d'«assurer une transparence dans les produits importés et la sécurité des citoyens et les consommateurs», a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le ministre cite le drame des accidents de la route dus, selon lui, aux pièces détachées. Dans une précédé-



Ph. D. R.

te conférence de presse animée conjointement avec le vice-ministre allemand de l'Economie et de l'Energie, Uwe Karl Beckmeyer, en marge de la réunion de la 6^e Commission mixte algéro-allemande, Bouchouareb avait déclaré qu'«un nouveau cahier des charges pour l'investissement dans l'industrie des pièces de rechange automobile en Algérie était en cours d'élaboration». Il avait indiqué aussi que cette industrie attire actuellement de nombreux investisseurs, à l'instar du projet de partenariat entre le concessionnaire automobile «Sovac» et le groupe allemand «Volkswagen».

Interrogé sur le dossier de Peugeot, le ministre n'a pas caché sa colère à la répétition de cette question : «Eux ils connaissent la réponse, les citoyens la connaissent aussi», a-t-il dit. S'agissant du nombre des concessionnaires qui n'ont pas

déposé leurs dossiers d'investissement, alors que le délai a expiré le 31 décembre dernier, le ministre n'a pas donné de chiffre. «Ça ne sera pas une décision unilatérale, on va proposer et donner des arguments pour arriver à une décision globale», a-t-il précisé, indiquant qu'«une réunion s'est tenue récemment et un conseil interministériel sera tenu prochainement pour étudier ce dossier».

Pour la tripartite prévue le 6 mars, le ministre a indiqué qu'il va présenter le bilan de son secteur. Dans ce cadre, il a souligné qu'en 2016 il a été enregistré une augmentation de 24% de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), en application des dispositions de la loi de finances 2015-2016. Il y a eu aussi, selon le ministre, une augmentation de 6% du nombre de sociétés créées durant le premier semestre de l'année dernière. Par ailleurs, il a rassuré les séna-

teurs qu'il n'y a pas de chevauchement dans les prérogatives des différentes structures de métrologie, notamment avec la création de l'Instance nationale de métrologie. Cette instance sera financée, selon lui, par le budget de l'Office national de métrologie, outre les ressources provenant de la collecte des impôts indirects, indiquant, dans ce cadre, que ces taxes restent inférieures car elles sont pour 40% couvertes par l'Office national de métrologie. S'agissant des sanctions jugées «insuffisantes» par certains sénateurs, le ministre a indiqué que celles-ci ont été proposées suite à une coordination avec le ministère de la Justice. Abordant l'assainissement du marché national des produits contrefaits importés, le ministre a assuré que les outils de métrologie utilisés actuellement sont «suffisants». En matière de formation dans la métrologie, il a indiqué qu'une Licence master-doctorat sera lancée au niveau de Sétif en attendant d'autres.

Et pour ce qui de la santé, il dira que c'est la première fois que la santé est intégrée dans la loi sur la métrologie vu l'importance du contrôle des produits pharmaceutiques, dont les plus basiques comme le thermomètre. A ce propos, il a fait appel à la contribution du ministère de la Santé, notamment à travers l'amélioration des cadres dans ce domaine.

Enfin, le ministre a rassuré par rapport à la finalisation des textes d'application, une fois le projet de loi adopté.

N. C.

Elle servira à la mise en place d'une nouvelle structure policière internationale

Le SG d'Interpol évoque l'expérience sécuritaire algérienne

Le Secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), Jürgen Stock, a affirmé que l'expérience de l'Algérie en matière de sécurité pourrait servir à la mise en place d'une nouvelle structure policière internationale au sein de l'organisation adaptée à la situation actuelle. Dans une interview publiée dans le dernier numéro de la revue «Echorta», M. Stock a précisé qu'«Interpol compte sur l'Algérie et son expérience dans la lutte contre le terrorisme ainsi que sur ses institutions policières qui jouissent d'un haut niveau de professionnalisme», ajoutant que la «riche expérience de l'Algérie servira de support dans l'action de l'organisation pour la mise en place d'une nouvelle structure

policière internationale adaptée à la situation actuelle». Le SG d'Interpol a évoqué la coordination qui caractérise le corps de la police algérienne, ce qui «a permis le règlement de problèmes et menaces sécuritaires sur le triple plan intérieur, régional et international». Il a salué, dans ce sens, le «progrès important enregistré par l'Algérie, désormais un partenaire efficace et incontournable, en terme de collaboration avec Interpol». Le responsable a mis en avant les «efforts déployés par l'Algérie depuis des années pour soutenir la coopération sécuritaire internationale», rappelant «les nombreux projets mis en œuvre au niveau de la région pour améliorer l'exploitation de la base de données d'Interpol». M. Stock a

rappelé l'élection par l'Assemblée générale d'Interpol d'un expert de Sécurité nationale, spécialisé dans le traitement des informations criminelles et la gestion des moyens de technologies de la communication au niveau de la commission de contrôle des fichiers d'Interpol. S'agissant de la relation entre Afripol et Interpol, le responsable a souligné que l'unification des efforts entre les différents acteurs dans le domaine sécuritaire est désormais le «meilleur moyen pour faire face aux défis actuels auxquels est confrontée la région, notamment les crimes terroristes, la cybercriminalité et le trafic de drogue». Il a indiqué que la concentration d'Interpol sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord était due «au

développement qu'elle connaît en matière de lutte contre la cybercriminalité, la lutte antiterroriste et la traite humaine... etc.», affirmant son appui à la proposition de création d'un siège de l'Interpol en Afrique. M. Stock s'est dit convaincu qu'Afripol «contribuera à instaurer la sécurité internationale, à la faveur d'une coopération étroite avec Interpol pour réaliser une architecture sécuritaire globale et un échange d'informations rapide et sécurisé», ce qui représente «une réponse idéale à même de garantir la prévention et la lutte efficace contre les différentes formes de criminalité». Afripol se veut «une tribune pour l'échange d'informations importantes en Afrique, notamment à travers l'enrichissement et l'exploitation

LA QUESTION DU JOUR

Des législatives et des enjeux vitaux mine de rien

suite de la page Une

Rien n'interdit de penser que les islamistes toutes tendances confondues parviennent à remporter un plus grand nombre de sièges que la dernière fois tout en conservant leur troisième place dans le classement général. A vrai dire, on ne peut même pas exclure qu'ils passent devant le RND, que celui-ci ait progressé ou régressé en termes de sièges, compte tenu de notre ignorance de l'opinion. Bien qu'elle ne soit pas la plus plausible, cette éventualité est néanmoins concevable. De même qu'on ne peut exclure que le RND, loin de se laisser dépasser par les islamistes peu ou prou coalisés, gagne au contraire nettement sur le FLN, qui en 2012 l'a laissé loin derrière (221 députés sur 70). Bref, le fait que le paysage politique garde pour l'essentiel sa configuration actuelle n'empêche pas des redimensionnements notables au sein de la classe politique. Le FLN qui rafle des dizaines de sièges supplémentaires ou qui au contraire est délesté d'autant ne sera pas tout à fait le même parti qu'aujourd'hui. Le même raisonnement vaut pour le RND ; à vrai dire, pour tout autre parti. Il suffirait par exemple que le FFS ou le PT gagne ou perde une dizaine de sièges pour changer de dimension et peut-être même d'allure. Pour croire en un avenir radieux ou au contraire pour sentir venir la fin. Les enjeux pour le RCD ne sont pas différents, malgré son boycott de 2012. Car tout le monde sait qu'il a le même poids électoral que le FFS et le PT, à quelques unités près suivant la conjoncture. Pour lui aussi doubler sa mise ordinaire, améliorer nettement son score ou au contraire décrocher vers le bas, est d'une importance capitale. Tout cela montre qu'à l'intérieur d'une configuration politique caractérisée par le même rapport de force, bien des repositionnements relatifs sont possibles. Et puis il y a des compétitions dans la grande compétition. Ainsi de celle qui se joue entre le FLN et le RND, et qui à la longue est susceptible de se terminer par la fusion des deux, c'est-à-dire par la disparition de l'un d'entre eux. Ainsi de celle qui oppose le RCD au FFS, vieille maintenant de plus de deux décennies, et dont l'issue reste pendante, même après la disparition de Aït Ahmed et la démission de Saïdi. Ce ne sont donc pas les enjeux qui manquent pour les législatives du 4 mai, même si ce sont les mêmes qui font courir et concourir les partis depuis un certain nombre d'années. M. H.

de la base de données et d'informations internationales en matière de lutte contre le terrorisme», a-t-il estimé.

O. N.

Tizi-Ouzou / Pour destituer le bureau de wilaya de l'UGCAA

La grève des commerçants massivement suivie

■ Le mouvement de grève des commerçants a été massivement suivi dans la ville du chef-lieu, comme dans de nombreuses localités de la wilaya.

Par Hamid M.

Une grève générale des commerçants a été massivement suivie, hier, dans la majorité des villes de la wilaya de Tizi-Ouzou, en réponse à un appel lancé par un collectif des commerçants réclamant la destitution du bureau actuel de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa).

Le mouvement de grève des commerçants a été massivement suivi dans la ville du chef-lieu comme dans de nombreuses localités de la wilaya. Au niveau de la capitale du Djurdjura, tous les commerces étaient fermés, à l'exception des officines de pharmacie et de rares boulangeries. Pour rappel, le collectif contestant la légitimité des membres du bureau de l'Ugcaa, avait décidé de faire grève après l'ex-



Ph/D. R.

pris part des représentants nationaux de l'Ugcaa, des élus nationaux et locaux ainsi que les représentants des autorités locales», lit-on dans l'appel.

Lors de cette assemblée générale, il a été convenu de l'organisation d'une AGE pour le renouvellement des membres du bureau de wilaya de Tizi-Ouzou de l'Ugcaa.

Selon les initiateurs de cette grève, «le bureau actuel de l'Ugcaa ne représente pas les commerçants de Tizi-Ouzou et la réponse massive de ces derniers à ce mot d'ordre en est une preuve irréfutable».

La grève des commerçants a été appuyée par un rassemblement de plusieurs dizaines de personnes au niveau de la placette de l'ancienne mairie de Tizi-Ouzou.

H. M.

piration du préavis lancé le 2 février dernier pour «dénoncer le retard considérable constaté dans l'application des résolutions prises lors d'une assemblée générale à laquelle avaient

Béjaïa

La tension sociale est montée d'un cran

La wilaya de Béjaïa a été marquée, hier, par de nombreuses actions de protestation radicales qui n'ont pas été sans conséquence sur le quotidien des habitants. Trois manifestations ont été enregistrées au chef-lieu de wilaya, sur la route nationale 75, à Amizour et sur la RN 24 dans le village El Kéria, dans le douar d'Assif El-Hamam, commune d'Adekar. Ainsi, devant le siège de la direction de la santé de la wilaya, des dizaines de travailleurs du secteur s'y sont rassemblés sous la houlette du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap). «Cette action a été décidée suite au silence opposé par les autorités à notre dernier mouvement de grève et rassemblement de protestation», nous disait la veille Slimane Kouache, coordinateur syndical du secteur de la santé affilié au Snapap, qui

a rappelé en même temps qu'«une délégation avait été reçue par le chef de cabinet du wali sans donner suite aux points soulevés». Hier également, une délégation a été reçue par le chef de l'exécutif. «Nous avons été reçus par le premier responsable de la wilaya qui s'est engagé à régler toutes les préoccupations soulevées», nous disait encore M. Kouache qui a annoncé «la tenue d'une réunion du syndicat pour décider de la suite à donner au mouvement». «Devant le désengagement du ministère de la Santé, et le mutisme des autorités locales, la fédération de la santé "Snapap" de la wilaya de Béjaïa a appelé les travailleurs de la santé à un blocus de la direction de la santé de la wilaya», lit-on dans la déclaration de l'appel du syndicat qui nous a été transmise. Il s'agit de dire «stop au pourrissement du secteur de la santé dans notre wilaya, exiger la

désignation et la nomination, en urgence, d'un responsable à la tête de la direction de la santé (vacation depuis 9 mois), défendre les intérêts et la stabilité de l'EHS d'Il-Maten, dont le personnel est en grève illimitée depuis plus de 40 jours». A ce sujet, les travailleurs de cet EHS veulent «l'annulation de la réaffectation de l'ancien directeur de l'établissement» qui avait été démis de ses fonctions en 2014, pour des raisons disciplinaires, selon les syndicalistes et aussi la récupération du logement de fonction. Les grévistes revendiquent la désignation d'un nouveau directeur à l'EPH d'Amizour qui est, actuellement, géré par un intérimaire depuis 2 mois, ajoute notre interlocuteur. Il dira : «Nous réclamons la relance des projets alloués à notre wilaya (CHU de Béjaïa, l'Institut des sciences paramédicales, l'hôpital de Souk El-Tennine, l'hôpital de Tazmail,

l'hôpital de Béni Maâouche, l'hôpital d'Adekar et autres...)». «Nous disons aussi stop à la politique d'austérité budgétaire (réduction de 50% des budgets des équipements et le fonctionnement des établissements)», lance notre interlocuteur. A noter que les services de police sont intervenus, provoquant une grande tension mais le calme est revenu suite à l'invitation du wali pour des négociations. Au chef-lieu de la wilaya toujours, les habitants de la cité Nacéria sont montés au créneau. Ils se sont regroupés devant le siège de la wilaya pour exiger la remise en état de la voirie et le renouvellement des réseaux AEP. Ils dénoncent l'état de délabrement des allées de leur quartier suite aux travaux de réfection des conduites d'eau potable et de voirie. Hier, des engins de l'entreprise chargée de mener les travaux étaient sur place avec le

bureau d'études et les autorités locales qui ont appelé les protestataires au «calme» afin de laisser l'entreprise «poursuivre» ses travaux. Ces derniers s'éternisent et gênent les habitants. Sur la route nationale 12, des habitants du village El-Kéria (douar d'Assif El-Hamam) dans la commune d'Adekar, ont fermé la route pour exiger «l'arrêt des travaux lancés par un investisseur sur des terres qui appartiendraient à la famille Rahmoum». Laquelle a détérioré des actes datant de 1930 pour exiger l'annulation du projet de réalisation d'un relais routier par le frère du maire dans le cadre du Calipref. Pour rappel, la directrice des domaines de la wilaya de Béjaïa avait déclaré il y a quelques jours sur radio Soummam que «le terrain est une propriété des domaines». Un terrain qui avait été récupéré dans le cadre de la révolution agraire. Les habitants ne comprennent pas pourquoi les autorités n'ont pas trouvé de terrain pour la construction d'un EPH alors que pour un projet de relais cela a été facile. Aussi, des jeunes chômeurs de la commune d'Amizour ont occupé hier la voie publique pour dénoncer la liste des personnes recrutées au niveau du nouveau Campus d'Amizour, estimant que celle-ci «ne compte pas des gens de la région» qui sont à leurs yeux «prioritaires». En fait, ces derniers avaient déjà observé une action similaire il y a plusieurs mois sur le même sujet. A noter que plus de 1 413 dossiers de candidature ont été reçus par la direction des œuvres universitaires de la wilaya de Béjaïa pour 48 postes à pourvoir. Ces postes sont destinés au gardiennage des résidences universitaires d'El-Kseur et d'Amizour.

Hocine Cherfa

Salon international des transports d'Alger

Une centaine d'exposants nationaux et étrangers présents

Le 4^e Salon international des transports, des services logistiques et de la mobilité s'est ouvert hier au Palais des expositions Pins Maritimes, à Alger, avec la participation d'une centaine d'exposants algériens et étrangers. Ce salon, qui s'étalera sur trois jours, se tient avec la participation de 90 entreprises algériennes, ainsi que plusieurs entreprises venant de Hongrie, Pologne, Chine, France, Luxembourg, Suisse et d'Allemagne. L'objectif, selon les organisateurs, est de créer un espace d'échanges entre les opérateurs et de fournir une plateforme d'affaires mettant en relation opérateurs et décideurs dans le secteur des transports ferroviaire, maritime, routier et aérien. Le salon propose une gamme variée de technologies et services adaptés aux investissements en Algérie par des fournisseurs,

des distributeurs d'équipements et des partenaires algériens et étrangers. Selon les organisateurs, il est attendu quelque 4 000 visiteurs professionnels algériens et étrangers à la recherche d'opportunités d'échanges et de partenariat. «C'est une occasion pour rassembler les professionnels pour découvrir ce qui a été fait par les pouvoirs publics et les programmes réalisés dans le transport, la logistique et les infrastructures», a déclaré Ait Abdellah Boubakeur, inspecteur général au ministère des Travaux publics et des Transports. Rencontrés lors de l'ouverture du salon, des opérateurs estiment qu'en dépit des efforts consentis pour le développement du secteur des transports, les investisseurs doivent s'organiser et développer «un réseau de partenariat fiable». «Les opérateurs doivent s'organi-

ser et développer un réseau de partenariat fiable. La confiance doit régner entre les opérateurs qui doivent s'organiser davantage afin d'atteindre le but de réduire les coûts de transports dont l'impact est direct sur les prix des produits», indique Kamel Chakour, représentant d'un groupe privé spécialisé dans le transport routier de marchandises et l'entreposage sous douane. Pour sa part, Kamel Djebara, responsable d'une entreprise privée opérant dans la logistique, appelle à «la mutualisation des moyens entre opérateurs afin de créer en Algérie des plateformes logistiques géantes regroupant plusieurs transporteurs». Au programme du salon, des conférences sur la sécurité routière et des ateliers sur le transport maritime, ferroviaire et sur les coûts de transport et la logistique.

Lamine H./APS

Innofest 2017

LG présente une gamme de produits innovants

■ LG Electronics a mis en vedette sa gamme de produits haut de gamme 2017 à l'événement annuel d'innovation de deux jours de l'entreprise - InnoFest 2017.

Par Ali Zidane

Lancée cette année à Barcelone, en Espagne, et attirant plus de 250 détaillants, partenaires et clients du Moyen-Orient et de l'Afrique (MEA), InnoFest 2017

Directions de la formation professionnelle, de wilaya et d'entités économiques
Tizi-Ouzou : signature de 7 conventions

SEPT CONVENTIONS de partenariat ont été signées hier à l'occasion de la rentrée professionnelle de février entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), des directions de wilaya et des entités économiques locales, a-t-on indiqué dans un communiqué. Sur ces sept conventions, signées au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la localité de Fréha où a été donné le coup d'envoi officiel de cette rentrée, quatre ont été paraphées entre la DFEP et la Direction du tourisme et de l'artisanat, l'Agence de wilaya de l'emploi (Awem), l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et l'association d'alphabetisation «Iqraa». Les trois autres conventions ont été signées entre le CFPA de Fréha et des entités économiques implantées dans la même région, à savoir la Sarl Bati Edificio, la minoterie le «Semeur» et Batiscaal, a-t-on ajouté de même source. «Ces conventions permettront de placer près d'une centaine de stagiaires pour des formations par apprentissage dans une dizaine de spécialités, telles que la ferronnerie d'art, la serrurerie, la soudure, la menuiserie aluminium, la fabrication métallique et l'agroalimentaire avec possibilité d'insertion professionnelle à la fin de leur formation», a-t-on précisé de même source. Le wali de Tizi-Ouzou, Mohammed Bouderbali, qui a donné le coup d'envoi de cette rentrée professionnelle, a souligné dans son allocution l'importance de renforcer le partenariat entre le secteur de la formation professionnelle et le monde économique, afin de mettre sur le marché de l'emploi une main-d'œuvre qualifiée et qui réponde à la demande des entités économiques locales en matière de qualification. Selon les chiffres communiqués par la DFEP, le nombre total de stagiaires (tous modes de formation confondus) est de 22 435 apprenants dont plus de 3 700 nouveaux inscrits pour la session de février 2017.
Y. N.



représente une plateforme cruciale pour réaffirmer la position de LG dans les secteurs de l'électronique. InnoFest 2017 démontre l'engagement accru de LG en tant que leader dans la catégorie des produits haut de gamme, en mettant en vedette une gamme étendue de produits innovants et éconergétiques prévus pour le Moyen-Orient et l'Afrique, dans plusieurs unités commerciales.

Kevin Cha, président de LG Electronics Moyen-Orient et Afrique, a déclaré à l'occasion de l'InnoFest : «L'an 2017 verra LG Electronics poursuivre sa stratégie novatrice, éconergétique et une stratégie de marché de produits de première qualité, positionnant l'entreprise comme un innovateur technologique avec un flair pour la commodité, le design et le style». LG

Signature, les téléviseurs révolutionnaires Oled, les machines à laver innovantes Twin Wash, les appareils électroménagers intelligents, les produits éconergétiques et tout ce qui se trouve entre les deux, la gamme LG 2017 combine le meilleur de la technologie de pointe LG.

La gamme LG Signature est composée de produits phares à l'exposition. La stratégie de LG en matière de produits connaîtra un essor avec l'introduction de ces produits haut de gamme dans les principaux marchés du Moyen-Orient et d'Afrique en 2017.

Parmi les principales attractions de la catégorie des appareils électroménagers se trouve le LG Twin Wash, qui permet aux consommateurs de laver deux charges de linge en même temps. Le Twin Wash™ avec une

nouvelle conception et d'une capacité de 24kg, est une innovation pour toute famille à l'affût de la prochaine «grande chose» dans les appareils ménagers.

Un autre point fort de InnoFest 2017 est la dernière incursion de la société dans le développement d'une gamme innovante de robots intelligents, faisant partie des innovations de l'entreprise en matière d'intelligence artificielle et de développement de l'écosystème IDO. La gamme comprend un robot domestique. LG présente également ses solutions de conditionnement d'air avec la technologie «Inverter». Grâce au compresseur inverter, les produits LG sont capables de fonctionner dans les conditions climatiques extrêmes du Golfe, et même jusqu'à 65 °.

LG Inverter Technology peut

contrôler la fréquence de rotation pour produire un refroidissement. L'efficacité d'économie d'énergie a été certifiée par TÜV. La technologie de l'onduleur est fiable en raison de la durabilité accrue. «Nous sommes ravis, grâce à InnoFest 2017, de pouvoir continuer à rencontrer nos intervenants majeurs et d'étendre la portée de notre nouvelle gamme à de nombreux consommateurs plus exigeants dans la région», conclut M. Cha. Par ailleurs, LG a été applaudi avec 21 Prix d'Innovation CES décernés par la «Consumer Technology Association» en 2017 dans les catégories d'appareils ménagers, de divertissement à domicile et de communications mobiles.
A. Z.

Véhicules de tourisme/Bilan 2016

La facture d'importation à près de 1,3 milliard de dollars

La facture d'importation de véhicules de tourisme s'est établie à 1,292 milliard de dollars en 2016 contre 2,038 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 36,61%, a appris l'APS auprès des Douanes. Quant aux véhi-

cules de transport de personnes et de marchandises (classés en biens d'équipement), leur facture d'importation s'est chiffrée à 782,36 millions de dollars contre 1,5 milliard de dollars en 2015, en recul de 48%. Concernant les

parties et accessoires des véhicules automobiles (classés en biens de consommation non alimentaires à l'instar des véhicules de tourisme), leur facture d'importation a atteint 393,96 millions de dollars contre 394,86 millions

de dollars en 2015, soit une légère baisse de 0,23%. Pour rappel, sur l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été fixé à 98 374 unités dans le cadre des licences d'importation.
Salem K./APS

Du 27 février au 1^{er} mars à Barcelone

Programme ministériel mondial sur les technologies du mobile

Le Programme ministériel mondial sur les technologies du mobile se tiendra du 27 février au 1^{er} mars à Barcelone en présence du ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Moutassem Boudiaf, indique un communiqué de ministère de Finances. Ce Programme ministériel mondial fait partie intégrante du Congrès mondial du mobile (Mobile World Congress) qui se tient annuel-

lement dans cette ville espagnole. Ce forum réunit des représentants de gouvernements, responsables politiques, P-dg et régulateurs de toutes les régions du monde pour discuter des enjeux et des opportunités de la transformation du secteur du digital dans toutes ses dimensions, note le communiqué. Dans le cadre de cette rencontre de trois jours, une journée entière sera consacrée aux objectifs politiques clés pour la promotion de l'économie numérique et la société.

A ce titre, un sommet thématique traitera de l'intérêt central que le consommateur devra représenter dans la politique numérique. Cet événement, poursuit le communiqué, mettra en avant l'impact socio-économique positif de cette politique «profitable aussi bien aux pays en développement qu'aux pays développés en créant un environnement politique approprié et en construisant de nouveaux partenariats».

Yanis G.

Les vertus nutritives en ligne de mire

Foire du miel à Médéa

■ Une dizaine d'apiculteurs issus des communes de Médéa, Draâ-Smar, Tamesguida et Ouamri, participent à la deuxième foire du miel ouverte samedi à la place du 1^{er}-Novembre, centre-ville de Médéa.



Par Ghani Y.

Une gamme variée de miel, obtenue à partir de différentes essences végétales, telles que le jujubier, le chardon, l'oranger, le tilleul, l'acacia, le thym, l'eucalyptus ou le romarin, est exposée à l'occasion de cette foire du miel, organisée conjointement par la Direction des services agricoles (DSA) et la Chambre agricole, dans le but de promouvoir le produit mellifère local et de vulgariser les vertus nutritives d'un produit, très souvent absent de notre régime alimentaire, a-t-on expliqué.

Pour les organisateurs de cette manifestation qui se clôturera le 2 mars prochain, «l'objectif est d'inciter le consommateur à percevoir le miel, non pas comme un remède contre certaines pathologies, mais en tant qu'aliment complet susceptible d'être consommé à longueur d'année, eu égard à ses multiples vertus, aussi bien médicinales que nutritives et l'intérêt, donc, de l'introduire dans notre régime alimentaire», ont-ils fait observer.

Ces derniers estiment que l'avenir de la filière dépend de sa capacité de s'ouvrir sur le citoyen et de sortir de ce créneau traditionnel, celui de la thérapie, en proposant des produits de qualité et à des prix très abordables, afin qu'elle puisse se développer, se moderniser et retrouver sa place sur le marché, ont-ils souligné.

observer.

Afin de concrétiser cet objectif, les responsables de la Chambre agricole et de la Direction des services agricoles comptent tirer le meilleur profit du potentiel existant, constitué d'un cheptel apicole de près de 36 000 ruches, pour un nombre total de 1 400 apiculteurs, répartis entre quatre zones d'exploitation mellifère, à savoir El-Azzizia (nord-est), Souagui (est), Ain-Boucif (sud-est) et Tamesguida (centre).

L'option choisie, structurer la profession à travers la création d'une association des apiculteurs de la wilaya qui va, à son tour, stimuler et encadrer l'activité mellifère dans la région et contribuer à l'émergence, au sein de cette corporation, d'une tendance privilégiant la spécialisation, la modernisation du processus de production et de commercialisation, a-t-on fait savoir de même source.

Une démarche qui aura un impact avéré non seulement sur la production locale, estimée à 1 450 quintaux/an, mais surtout sur la qualité et le prix de ce produit qui pourrait devenir, dans un proche avenir, accessible au citoyen, a-t-on affirmé.

G. Y.

Constantine 500 plants mis en terre à la forêt de Chettaba à Ain Smara

CINQ CENT plants d'arbres de différentes essences ont été mis en terre samedi dans la forêt de Chettaba, dans la commune d'Ain Smara (15 km sud-ouest de Constantine), a-t-on constaté.

Il s'agit d'une campagne de volontariat réalisée dans le cadre de la convention signée entre la direction générale des forêts (DGF) et la Sonatrach, visant le renforcement du patrimoine forestier à travers le territoire de la wilaya, a précisé à l'APS, Kheir Eddine Saighi, chef du service de la faune et de la flore à la conservation locale des forêts.

L'objectif de cette action qui a également mis à contribution des travailleurs et agents de la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDE) d'Alimendjeli, est de consolider le couvert végétal et récupérer les surfaces touchées par les incendies des dernières années, selon ce responsable. Ce lot de plants fait partie d'un total de 27 000 arbustes qui sera planté à travers l'ensemble des communes de la wilaya, dans le cadre de la saison 2016-2017 avec la collaboration de différentes institutions publiques, dont la Sûreté de wilaya, la Protection civile, les directions des Douanes algériennes et de l'Education nationale et les Scouts musulmans algériens (SMA), a-t-il souligné. Des élèves des établissements scolaires et des stagiaires des centres de formation professionnelle ainsi que des associations activant dans le domaine de l'environnement participeront aussi à cette action dans cette wilaya, où le patrimoine forestier représente près de 8,5% de la surface totale (18 900 hectares), a encore détaillé M. Saighi.

Pas moins de 17 000 plants d'arbustes ont été plantés dans la wilaya de Constantine, au titre de l'exercice 2015-2016, dans le cadre d'une opération similaire, réalisée avec la participation de plusieurs institutions de l'Etat dont l'Armée nationale populaire (ANP), a-t-on rappelé à la Conservation des forêts de la wilaya.

M. L.

Constantine/Commune d'El Khroub

Plus de 190 associations agréées

Les services de la commune d'El Khroub (Constantine) ont recensé, à ce jour, 193 associations agréées à but non lucratif contre une seulement en 1992, a-t-on appris samedi des responsables de cette collectivité. Cette «dynamique» associative s'explique par l'extension démographique de la commune qui compte deux nouvelles villes, Alimendjeli et Massinissa, ainsi que le pôle urbain d'Ain Nahas, mais aussi par «l'intérêt» accordé par les responsables de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Khroub à l'épanouissement de la société civile dans le cadre de la promotion de la démocratie participative, a-t-on précisé.

Dans ce contexte, Leila Sekhraoui, présidente de la commission des affaires sociales de cette APC et présidente du Centre de

santé communautaire (CSC) D' Saddek-Jean-Masseboeuf, a précisé à l'APS que 84 des associations inventoriées sont inscrites dans le chapitre des comités de quartiers.

La même source a également souligné que les services compétents de cette commune ont procédé notamment à l'agrément de 38 associations sportives et 12 autres à caractère culturel et ce, conformément à la loi organique 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations, attestant que plus de 190 millions de dinars de subventions ont été débloqués entre 2013 et 2016 au profit des associations existantes.

D'autre part, M^{me} Sekhraoui a fait état de la création d'une «pharmacie citoyenne» au sein du Centre de santé communautaire (CSC) D' Saddek-Jean-Masseboeuf d'El

Khroub, approvisionnée par des bénévoles au profit des nécessiteux de cette commune.

Affirmant que des associations ont bénéficié d'une formation en premiers secours, la présidente de la commission des affaires sociales de l'APC d'El-Khroub a indiqué en outre qu'une cellule d'écoute destinée aux femmes victimes de violences a été mise en place au sein du CSC, animée par des psychologues. Inauguré en 2001, le centre de santé communautaire d'El Khroub, dont l'objectif est de promouvoir la santé, l'éducation sanitaire et la prévention active, porte depuis 2014 le nom du D' Saddek-Jean-Masseboeuf, fondateur de la médecine du travail dans l'est du pays et fervent militant pour l'indépendance de l'Algérie, décédé en 1985 à Constantine.

Safy T.

Mila

3 300 litres d'huile d'olive exportés vers le Sultanat d'Oman



Pas moins de 3 300 litres d'huile d'olive produits à Mila ont été exportés dernièrement vers le Sultanat d'Oman, a indiqué samedi le directeur de la chambre de commerce et d'industrie, CCI-Béni-Haroun, Abdelwahab Tiba.

Cette opération est le fruit d'un accord entre une entreprise omanaise et la ferme pilote Maázouzi Lakhdar, domiciliée à Oued Ennedja, a précisé M. Tiba.

Des représentants d'une société chinoise se trouvent actuellement dans la région en quête de produits agricoles de la

wilaya, a indiqué le directeur de la CCI Béni-Haroun qui a souligné que la wilaya de Mila a exporté durant 2016 pour 1,307 million d'euros dont 836 000 euros pour l'exportation d'oignon sauvage, escargots, dattes, légumes et produits semi-manufacturés. Mila a produit au cours de cette saison 92 000 quintaux d'olive dont 82 000 quintaux ayant servi à l'extraction de 1,1 million de litres d'huile d'olive, a indiqué le directeur des services agricoles.

L'oliveraie de la wilaya de Mila s'étend sur 6 000 hectares.

L. O.

41^e anniversaire de la proclamation de la RASD

Les Sahraouis résolus à poursuivre la «bataille sacrée» pour l'indépendance

■ Dans un contexte marqué par des victoires aux plans juridique et diplomatique et une campagne de solidarité internationale de large envergure, le peuple sahraoui célèbre aujourd'hui, 27 février, le 41^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), résolu plus que jamais à poursuivre sa «bataille sacrée et juste».

Par Mondji T.

Les Sahraouis, dont ceux ayant contribué à poser un 27 février 1976 le jalon constitutif de l'Etat sahraoui, commémorent cet anniversaire avec fierté et dignité, d'autant plus que la proclamation de la République sahraouie par le Front Polisario, à Bir Lahlou (territoires libérés), est intervenue au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui et le début de la nouvelle guerre de libération contre l'occupant marocain. Une guerre soldée par la signature d'un accord de cessez-le-feu sur la base d'un plan de règlement pacifique afro-ousien. Dès la proclamation de la République sahraouie, le premier gouvernement sahraoui sera installé le 5 mars 1976 à Bir Lahlou, en dépit du manque de moyens et de l'exode de milliers de personnes ayant fui l'invasion marocaine de leurs terres.

Malgré les conditions d'exil inextricables et les moyens limités, le peuple sahraoui s'est employé, quatre décennies durant, à édifier ses institutions nationales et à assurer, avec mérite et abnégation, l'encadrement de son action militante grâce aux sacrifices consentis et à son souci d'atteindre les nobles objectifs qu'il s'était fixés.

Dans les camps des réfugiés et les territoires libérés, le peuple sahraoui renouvelait, jour après jour, son attachement constant à ses choix et à ses institutions, devenue aujourd'hui source de fierté et de gloire quant à son appartenance nationale à cet Etat indépendant.

«Rien n'entamera la détermination du peuple sahraoui de poursuivre sa bataille sacrée et juste»

Une détermination et une constance que n'a de cesse sou-



ligné le président sahraoui, Brahim Ghali en déclarant : «Rien n'entamera la détermination du peuple sahraoui de poursuivre sa bataille sacrée et juste pour le recouvrement de ses droits légitimes à la liberté et l'indépendance».

«Nous renouons, ici là, avec l'ère de la fidélité aux vaillants martyrs et saluons les combattants de l'Armée de libération sahraouie, ces héros constamment et pleinement disposés à faire face, sur le terrain, à toute éventualité et tout défi. Nous rappelons aussi que la page de gloire et du sacrifice restera ouverte tant que notre objectif suprême, celui de la liberté et de l'indépendance, n'a pas encore été réalisé surtout si le Royaume marocain nous pousse à reprendre comme en 1975, la lutte armée légitime», une position réitérée par le défunt président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, lors de la célébration de cet anniversaire, l'année dernière, au milieu de ses concitoyens dans les camps des réfugiés.

Et d'ajouter à ce propos, «il n'y a pas d'avenir ni d'existence pour les Sahraouis en dehors de leur patrie libre et indépendante, un Etat sahraoui souverain sur la totalité de son territoire national».

«Cuisant échec» du Maroc dans ses tentatives d'ébranler la place de l'Etat sahraoui

Après le retrait, en 1984, du Maroc de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en contestation à l'adhésion de la République sahraouie, le voilà qui revient aujourd'hui au sein de l'Union africaine (UA) dans une conjoncture similaire marquée la présence de la République sahraouie qui est un membre fondateur, indispensable au processus de renforcement de cette organisation panafricaine.

Ainsi, le royaume du Maroc aura essuyé un «cuisant échec» dans sa démarche de légitimer son occupation du Sahara occidental et son déni de la République sahraouie après avoir tenté, par tous les moyens et pendant plus de trois décennies, d'ébranler la place de l'Etat sahraoui, a affirmé le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Ould Salek.

A cet effet, le président sahraoui, Brahim Ghali, a indiqué que l'adhésion du Maroc à l'UA, aux côtés même de la

République sahraouie, après une période de rébellion contre la Charte de l'organisation était, en fait, «un triomphe du droit, de la justice et de la légalité» et une «victoire du peuple sahraoui».

Une solidarité internationale et une reconnaissance grandissante des droits du peuple sahraoui

Ce 41^e anniversaire est célébré à un moment où se manifeste un élan de solidarité de large envergure et une reconnaissance grandissante des droits du peuple sahraoui et de sa souveraineté sur son territoire, tant au plan onusien qu'euro-péen.

Depuis la première résolution du Conseil de sécurité dans laquelle il a déploré en 1975, l'occupation par le Maroc du Sahara occidental et appelé le Maroc à se retirer immédiatement de ces terres jusqu'à la dernière décision adoptée en avril 2016, ce dernier n'a pas cessé d'insister sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et de revendiquer l'organisation d'un référendum. Une mission qui sera confiée à la Minurso.

Au plan européen, la décision

de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) en date du 21 décembre 2016, énonce que les accords de partenariat et de libre échange conclus entre l'UE et le Maroc ne s'appliquaient pas au Sahara occidental qui n'est pas une partie du Maroc.

Cette décision européenne est venue ainsi conforter l'arsenal des décisions multiples qui ne reconnaissent pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et le Front Polisario et rappellent que le Front Polisario est le représentant unique et légitime du peuple sahraoui.

Et par conséquent, toute exploitation des richesses du Sahara occidental sans accord de son peuple n'était, ni plus ni moins, que «dilapidation et vol», ce qui élimine, encore une fois, l'existence de tout lien souverain entre le Maroc et le Sahara occidental occupé.

Autre initiative internationale en faveur du combat du peuple sahraoui, plusieurs personnalités ont rédigé une pétition au double plan européen et international, intitulée «le Sahara occidental, le référendum maintenant».

Les milliers de signataires ont demandé au Conseil de sécurité l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui avant «fin 2017», ce qui traduit clairement l'impact international que suscite la cause sahraouie à l'échelle planétaire.

En septembre dernier, le comité suisse de solidarité avec le peuple sahraoui a remis aux Nations unies une pétition signée intitulée «Le référendum maintenant», lancée en janvier dernier, et dans laquelle il revendique l'organisation, l'an prochain, d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

La pétition aura récolté des milliers de signatures de par le monde.

Le comité a organisé également une manifestation grandiose devant le Palais des Nations à Genève, qui avait vu la participation de milliers de solidaires avec le peuple sahraoui de différents pays européens comme la France, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne et la Suisse.

Le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé par le Maroc depuis 1975. En 1966, il a été inscrit sur la liste des territoires non autonomes donc, éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies sur la proclamation de l'indépendance aux pays et peuples colonisés.

Libye

Un cessez-le-feu obtenu après des affrontements dans l'est de Tripoli

Le gouvernement d'union nationale libyen (GNA) a annoncé samedi avoir obtenu un cessez-le-feu après des affrontements entre groupes armés ayant fait neuf blessés vendredi dans l'est de Tripoli.

«Nous avons réussi à obtenir un accord de cessez-le-feu», a indiqué le GNA dans un communiqué.

L'accord sera supervisé par le gouverne-

ment d'union nationale et «des dignitaires des villes de Tarhuna (120 km au sud-est de Tripoli) et de Ghariane (85 km au sud de Tripoli)», selon le communiqué.

Trois comités sont chargés de suivre l'application du cessez-le-feu et «d'évaluer les dégâts matériels (...) afin de réparer ou d'indemniser les habitants», a ajouté le GNA.

Ces affrontements «à l'artillerie lourde» ont

éclaté jeudi en fin de journée entre deux groupes armés dans l'est de la capitale libyenne. Un des groupes reprochait à l'autre d'avoir enlevé quatre de ses membres, selon l'agence de presse libyenne Lana.

Au moins neuf personnes ont été blessées lors des combats, selon les secours.

R. M.

M. T./APS

Irak

Les troupes irakiennes avancent dans Mossoul

■ Sous la protection des avions et des hélicoptères militaires, les troupes irakiennes combattent toujours les jihadistes dans l'ouest de Mossoul, mais la bataille risque d'être difficile pour leur reprendre leur dernier grand bastion en Irak.

Une certitude : le danger est omniprésent. Une journaliste kurde irakienne, Shifa Gardi, a ainsi été tuée par l'explosion d'un engin piégé sur une route de l'ouest de Mossoul alors qu'elle couvrait les combats, a indiqué la chaîne kurde Rudaw qui l'employait. «Le journalisme reste dominé par les hommes, mais Shifa Gardi a cassé ces perceptions et stéréotypes. Nous rendons hommage à sa manière courageuse de faire du journalisme», a ajouté Rudaw. Shifa Gardi est le deuxième journaliste irakien à trouver la mort en couvrant l'offensive de Mossoul, lancée le 17 octobre. Aux premiers jours des combats, un jeune reporter de la chaîne irakienne Al-Summariya, Ali Raysan, avait été tué par un tir de sniper alors qu'il couvrait la bataille. Ces deux derniers jours, quelques centaines de civils ont fui au fur et à mesure de l'avancée des militaires, mais les ONG estiment à 750 000 habitants le nombre des habitants toujours encerclés dans le secteur ouest de la deuxième ville d'Irak. Près d'une semaine après le début de leur offensive pour reprendre Mossoul-Ouest au groupe État islamique (EI), les forces armées ont sécurisé la plupart des

régions entourant la cité, repris l'aéroport et une base contiguë, et pénétré dans les quartiers périphériques. L'assaut impliquant des milliers d'hommes de la Force d'intervention rapide (FIR), des unités d'élite du contre-terrorisme (CTS) et de la police fédérale, a été lancé le 19 février principalement à partir du sud. Les militaires se dirigent maintenant vers le centre de la ville septentrionale, sur la rive ouest du fleuve Tigre qui coupe la cité en deux. «Actuellement, nous nous dirigeons vers le siège du gouvernement de Mossoul dans le centre», a dit à l'AFP le lieutenant-colonel Abdelamir al-Mohammadawi sur la ligne de front, dans le quartier de Jawsaq repris en grande partie aux jihadistes. Au fur et à mesure que les troupes progressent dans les quartiers densément peuplés de Mossoul-Ouest, la résistance des jihadistes semble plus forte. «Daech utilise des habitants comme boucliers humains», a poursuivi le lieutenant-colonel, alors que les hélicoptères lançaient des roquettes sur les poches jihadistes à Jawsaq et que les tirs de chars pleuvaient pour neutraliser les franc-tireurs de l'EI. Un peu plus tard, des militaires transportent deux de



leurs camarades blessés vers les lignes arrières. Ces derniers gémissent de douleur et l'un d'eux porte un garrot au genou après avoir été touché par un sniper, a constaté une journaliste de l'AFP. Dans les secteurs «libérés» à Mossoul-Ouest, les habitants se réjouissent d'un retour à la liberté. Les jihadistes «nous obligeaient à porter des pantalons courts et à nous faire pousser la barbe. Les cigarettes étaient interdites. Les femmes devaient même couvrir leurs yeux», a indiqué Othman Raad, 20 ans, assis sur les marches de sa maison à Jawsaq. En juin

2014, l'EI avait pris Mossoul et d'autres régions d'Irak avant de proclamer un «califat» à cheval sur l'Irak et la Syrie où il s'est aussi emparé de vastes pans du territoire. C'est à Mossoul que son chef, Abou Bakr al-Baghdadi, avait fait sa seule apparition publique en juillet de la même année. L'EI a occupé un temps un tiers de l'Irak, mais depuis deux ans les régions sous son contrôle ont fondu face aux multiples offensives soutenues par l'aviation et les conseillers au sol de la coalition internationale dirigée par les États-Unis. Le 17 octobre 2016,

les forces progouvernementales ont lancé l'offensive pour le chasser totalement de Mossoul. Le 24 janvier, elles ont reconquis la partie orientale. A Mossoul-Ouest, la bataille «progressera rapidement pour l'instant mais la prochaine étape pourrait s'avérer plus difficile», a indiqué un officier du CTS. L'EI semble avoir renforcé ses défenses à l'intérieur de la ville, creusant entre autres des trous dans les murs des maisons pour se déplacer discrètement. Des correspondants de l'AFP ont vu des vastes étendues de fumées noires au dessus de l'ouest de Mossoul, des incendies déclenchés par l'EI pour couvrir le ciel selon les commandants irakiens. Une autre tactique de l'EI est d'étendre des tissus au-dessus des ruelles étroites de la vieille ville pour bloquer la surveillance aérienne. Sans oublier, les kamikazes lancés contre les soldats. Une perte totale de Mossoul représenterait un terrible revers pour l'EI qui ne contrôlerait plus en Irak qu'une région autour de Hawjia, à 180 km au sud-est de Mossoul, la cité de Tal Afar, à l'ouest, et des localités dans l'ouest du pays. Mais l'EI parvient encore à frapper avec des attentats qui ont fait la veille des dizaines de morts en Irak et en Syrie.



Points chauds

Retenue

Par Fouzia Mahmoudi

François Hollande, à quelques mois de la fin de son unique mandat, ressemble étrangement à Nicolas Sarkozy, dont il se moquait sans retenue pourtant durant la campagne de 2012. Le candidat socialiste renvoyait ainsi souvent à la figure de son adversaire son impopularité et ne semblait pas, à l'époque, comprendre comment un président de la République pouvait être rejeté aussi durement par le peuple français. Mais cinq ans plus tard, il a réussi lui-même à devenir le président le plus impopulaire de la V^e République et est aujourd'hui si honni dans sa propre famille politique qu'il a été incapable de se représenter pour un second mandat et a été obligé de passer la main pour permettre à son camp d'avoir une chance, mince, de retrouver l'Élysée pour un nouveau mandat. François Hollande a longtemps eu du mal à imposer son statut de chef d'État. L'on se souvient comment brisant tout protocole, Angela Merkel avait choisi de soutenir publiquement Nicolas Sarkozy durant la campagne présidentielle de 2012 tout en refusant de se rencontrer avec le candidat socialiste. Aujourd'hui, le dirigeant français semble bien parti pour finir son catastrophique mandat par une dernière polémique (quoiqu'il lui reste encore quelques semaines pour en créer quelques autres). Répondant à une remarque du président américain, Hollande a créé le scandale. En effet, samedi il a utilisé la référence aux attentats perpétrés en France pour justifier sa politique sur l'immigration, assurant au passage que «Paris n'est plus Paris». Une petite phrase qui n'a pas échappé au président socialiste qui a tenté de faire un bon mot et qui a la place a fait un nouveau faux pas. Hollande, qui inaugurerait ce samedi dès l'aube le 54^e Salon de l'agriculture, a ainsi déclaré : «Ce n'est jamais bon de marquer la moindre défiance à l'égard d'un pays ami». Puis d'ajouter : «Et je ne ferai pas de comparaison, mais ici, il n'y a pas de circulation d'armes, il n'y a pas de personnes qui prennent des armes pour tirer dans la foule». La droite et l'extrême droite sont immédiatement montées au créneau à travers des tweets cinglants à destination du chef de l'État. François Fillon a lancé : «Toulouse, Charlie, Bataclan, Nice... comment François Hollande peut-il ainsi effacer les victimes ?». Même réaction outrée du côté des cadres du FN, qui y voient un manque de respect. Voilà ce qui arrive lorsque François Hollande se laisse aller à son amour des piques et des bons mots. Cette fois-ci le chef de l'État français aurait dû tourner sa langue dans sa bouche sept fois. Et même s'il semblait évoquer des fusillades fréquentes qui se déroulent aux États-Unis, hors terrorisme, cette remarque tombe mal alors que les Français sont encore traumatisés par, notamment, la fusillade du Bataclan. Un peu plus de retenue de sa part lui aurait évité bien des soucis et surtout de se voir pointer du doigt à quelques mois seulement de la fin de son mandat présidentiel. F. M.

États-Unis

Un proche d'Obama prend la tête du Parti démocrate

Les démocrates américains ont élu leur nouveau leader samedi à Atlanta, avec Tom Perez, un Hispanique proche de Barack Obama, et sa feuille de route est claire : contrer le président Donald Trump et réorganiser le parti pour revenir dans la majorité en 2018 et 2020. Sarcastique, Donald Trump a aussitôt félicité les démocrates pour avoir choisi Thomas Perez, ironisant sur Twitter : «Je ne pouvais pas être plus heureux pour lui, ou pour le Parti républicain !». «Appelez-moi Tom. Et ne vous réjouissez pas trop», a rétorqué M. Perez, lui promettant que la nouvelle direction du parti et «les démocrates unis dans tout le pays seront votre pire cauchemar». Né aux États-Unis de parents originaires de République dominicaine, Tom Perez, ancien secrétaire au Travail, est devenu, à 55 ans, le premier Hispanique à prendre la tête du parti. Barack Obama, qui a quitté le pouvoir le 20 janvier, a immédiatement salué l'élection de son «ami», se disant convaincu qu'il saurait rassembler sa famille politique et «faire émerger une nouvelle génération de leaders». Élu avec 235 voix (sur 435 votants), ce représentant de l'établissement démocrate a immédiatement tendu la main à l'ailé Bernie Sanders du parti, en nommant son principal adversaire, Keith Ellison, qui a obtenu 200 voix, au poste de numéro deux. Lancer un appel à l'unité, Tom Perez, qui était l'un des finalistes

pour le poste de vice-président d'Hillary Clinton, a souligné qu'il s'agissait d'un moment à part dans l'histoire de son parti que les Américains étudieraient dans plusieurs années. «Ils nous demanderont : où étiez-vous en 2017 lorsque nous avions le pire président de l'histoire des États-Unis ? Et nous serons capables de répondre que nous avons rassemblé le Parti démocrate et que ce président n'a fait qu'un mandat». Le président du parti n'a pas la même fonction aux États-Unis que dans d'autres démocraties. Il n'est pas traditionnellement le visage de l'opposition (c'est plutôt le rôle des chefs de groupes au Congrès) et ne fixe pas à lui seul les grands axes du parti. Sa tâche consiste à lever des fonds et à animer le mouvement au niveau national, notamment en organisant le maillage du territoire et en gérant des bases de données d'électeurs. Son rôle est crucial lors des primaires présidentielles, dont il doit garantir la transparence et l'impartialité. Mais après la défaite d'Hillary Clinton, cette élection a suscité une attention particulière. Beaucoup de militants veulent que le nouveau chef porte la contradiction à Donald Trump de façon plus médiatique et plus forte. Alors que la vague de manifestations anti-Trump ne faiblit pas depuis son arrivée au pouvoir, les démocrates veulent convertir cette énergie en puissance électorale pour les législatives de novembre 2018 et la pré-

sidentielle de 2020. Dans un message vidéo vendredi, Hillary Clinton avait encouragé ces manifestants à continuer le combat. «Que la résistance et la persistance soient synonymes de progrès pour notre parti et notre pays». Après sa défaite, Keith Ellison a immédiatement lui aussi appelé à l'unité. «Je vous demande de faire tout votre possible pour soutenir M. Perez (...) Nous ne pouvons pas nous permettre de quitter cette pièce divisée», a-t-il lancé. Premier musulman élu au Congrès américain, en 2006, Keith Ellison, homme noir de 53 ans, représente une circonscription urbaine du Minnesota, autour de la ville de Minneapolis (nord). Il fut l'un des premiers à soutenir Bernie Sanders aux dernières primaires présidentielles et le sénateur du Vermont lui avait rendu la pareille très tôt dans la course à la présidence du comité démocrate national (DNC) qui dirige le parti. Donald Trump «a volé le message des démocrates» sur les travailleurs, déplore souvent cet avocat. Promettant d'être combatif, il s'est dit favorable au lancement d'une procédure de destitution («impeachment») du président américain. Durant les débats, Tom Perez comme Keith Ellison ont souligné que leur parti devait retisser le lien perdu avec les classes populaires et les travailleurs, notamment blancs, dont beaucoup ont été séduits par le discours populiste de Donald Trump en novembre.



Béjaïa

Vibrant hommage rendu à Nouara

■ Un vibrant hommage a été rendu samedi soir à la célèbre chanteuse kabyle Nouara, à travers un récital musical animé au théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh auquel elle a participé en déroulant avec une virtuosité et une sensibilité rare un répertoire, considéré déjà comme l'une des plus belles pages de la musique kabyle.

Par Adéla S.

Organisée par l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda), la soirée-hommage a débuté par la remise d'un trophée à Nouara, 71 ans, par le directeur général de l'Onda, Sami Bencheikh El-Hocine.

Elle s'est poursuivie par un tour de chant de Cylia Ould Mohand qui, à 17 ans déjà, est sur les traces de son idole et qui n'est pas sans lui rappeler ses débuts à la Radio nationale au même âge durant les années soixante.

Nouara toute émue ne put retenir ses larmes en voyant cette jeune chanteuse toute frêle, en capacité de reproduire

ses trémolos.

L'artiste honorée a, à son tour, gratifié le public par un programme comportant certains de ses morceaux fétiches dont «Thit lhezne» (L'œil triste), «Akwaligh» (Je te verrais) et «Ijreh Galene» (Blessé des yeux).

La soirée s'est achevée en déclamation poétique émouvante, avant que l'assistance consacre à Nouara une longue standing-ovation.

Plusieurs des personnes présentes à la soirée ont suivi l'artiste aux coulisses pour la saluer, lui exprimer leur amour, prendre des photographies et demander un autographe.

Touchée par tant de sollicitudes, Nouara, les yeux embués de larmes n'avait qu'une seule réponse : «Je vous aime plus



que vous m'aimez. Vous êtes mon oxygène».

«Je reviendrai à Béjaïa, que je chéris énormément. J'espère que Dieu m'en donnera la force et l'opportunité», a-t-elle promis.

Na Nouara a commencé en 1963 dans les studios de la Radio où elle animait une émission enfantine, puis a embrassé la carrière de chanteuse dès 1965, grâce à des auteurs com-

positeurs émérites. Le plus flamboyant parmi eux étant l'illustre Cherif Kheddami, qui l'a façonnée, forgée et a fait éclater son talent.

A. S./APS

Constantine

La pièce «Ghourouou Essorsor» chaleureusement ovationnée

La pièce «Ghourouou Essorsor» de l'association El Massil, dont la générale a été présentée samedi au théâtre régional de Constantine (TRC), a été chaleureusement et longuement ovationnée par le public, a-t-on constaté.

Écrite et mise en scène par Salaheddine Torki, cette œuvre destinée aux enfants a plongé le

jeune public dans une profonde réflexion autour des notions d'entraide, de l'union et de l'amitié, au cours d'un spectacle très «mouvant» et des acteurs occupant toute la scène.

La pièce mis en évidence l'importance de préparer l'avenir et de se prémunir contre les besoins dans les moments difficiles à travers la fable de la cigale,

la fourmi, le khenfous et l'araignée. En prévision de l'hiver, la fourmi, prévoyante, n'a pas perdu son temps et a œuvré à mettre de la nourriture de côté, le khenfous l'a également imité alors que la cigale continue à chanter. Quand l'hiver est arrivé, la fourmi et le khenfous bien au chaud étaient à l'abri du besoin alors que la cigale cherchait de

la nourriture. Les scènes s'enchaînaient et l'araignée qui voyait en la cigale «un repas copieux» guettait son moment de faiblesse. La fourmi et le khenfous sont intervenus et ont sauvé la cigale de l'emprise de l'araignée dans une scène de solidarité et d'entraide. Sur une scénographie signée Nacera Ben Zeta et une musique de

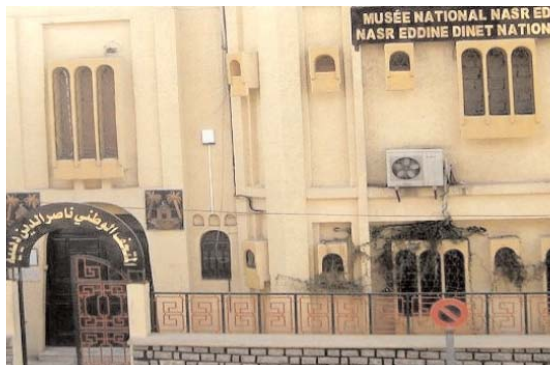
Mohamed Yazid Belkhir, quatre comédiens, Saad Kimouche, Khaled Ferradji, Aymène Hamoudi et Mimène Tourki ont campé les rôles principaux de cette pièce.

Une tournée est programmée pour la présentation de cette œuvre théâtrale dans une vingtaine de wilayas dont Skikda, Tipaza, Annaba, Batna et Oum El Bouaghi et cela après 15 spectacles prévus sur les planches du TRC, a fait savoir M. Tourki.

Racim C.

Boussaâda

Hommage à l'artiste plasticien Edouard Verschaffelt



Un hommage à titre posthume a été rendu samedi soir, au musée national public Nasreddine-Etienne-Dinet de Boussaâda à M'sila, à l'artiste plasticien belge Edouard Verschaffelt (1874-1955), qui a vécu et est décédé à Boussaâda. A l'occasion, la conférence hebdomadaire du musée Nasreddine-Dinet a été consacrée à la vie et l'œuvre de cet artiste qui s'était marié à une

femme de la ville de Boussaâda et a eu beaucoup d'enfants dont Samia-Madeleine Verschaffelt, présente à cet hommage.

Au cours de cette cérémonie, le directeur du musée Nasreddine-Dinet, Rabeh Drif, a annoncé qu'une galerie a été réservée au musée pour les tableaux de Verschaffelt, originaux et des reproductions, ce dernier étant l'auteur de nombreuses œuvres pittoresques

reflétant le patrimoine et la culture de la région.

Les présents ont salué cette initiative, affirmant qu'elle permet de mieux faire connaître au grand public cet artiste et sa fascination pour Boussaâda qu'il a adoptée d'emblée et reflète dans ses œuvres.

Samia Verschaffelt, épouse du cinéaste algérien Ahmed Rachedi, rappelant que son père avait épousé sa mère Fatima Brahmia, issue de la tribu Ouled Si Brahim, a indiqué que l'artiste a immortalisé, tout au long de sa présence à Boussaâda, des scènes de vie de cette ville dont il était épris et a reproduit dans ses toiles ses vieilles ruelles ainsi que ses us et coutumes.

La fille de l'artiste a évoqué l'une des toiles de Verschaffelt, baptisée «Boulenouar», un ami proche de l'artiste, a-t-elle affirmé, pour démontrer l'attachement d'Edouard Verschaffelt aux gens de Boussaâda et l'adoption de cette ville de ce Flamand tombé sous le charme de la cité de joie et de ses habitants. M^{me}

Verschaffelt a assuré que son père ne maîtrisait pas la langue arabe et que son ami Boulenouar ne parlait qu'en arabe, mais avec les deux hommes des liens d'amitié solides étaient nés.

«Mon père refusait de vendre ses œuvres aux courtiers et préférait plutôt les céder aux passionnés de l'art dont la plupart n'étaient pas des riches», poursuit M^{me} Rachedi.

Saluant cette initiative, le cinéaste Ahmed Rachedi a estimé qu'Edouard Verschaffelt dont certains qualifient d'orientaliste, est un «peintre algérien» qui a merveilleusement reproduit des pans de l'histoire de la capitale du Hodna.

Le cinéaste a également soutenu que cette initiative «ouvre la voie» pour faire toute la lumière sur près de 100 artistes peintres européens qui sont passés par Boussaâda et ont vécu de longues périodes dans la région laissant chacun une empreinte plus ou moins marquante.

R. C.

Agend'art

Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de photographies

«Win el harba» de Hind

Oufriha.

Palais des raïs, Bastion 23

(Bab El-Oued, Alger)

Jusqu'au 16 mars :

Exposition de peinture de l'artiste

Karim Beladjila.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 29 février :

Exposition «Rétroplastie» de

l'artiste Valentina Ghanem

Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne

et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'oc-

casion du 10^e anniversaire de la

maison d'édition algérienne Z-

Link.



Coup-franc direct

Arrêtez le massacre !

Par Mahfoud M.

On assiste encore une fois impuissants à une mascarade à grande échelle entre deux présidents de clubs prestigieux. Il s'agit des patrons de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, et celui de l'ESS Sétif, Hassan Hamar. Ces deux hommes se donnent des coups «irréguliers» en faisant des déclarations incendiaires. Chacun d'eux accuse l'autre d'avoir tenté de le soudoyer, et surtout Hamar qui indique que le boss kabyle voulait obtenir une «aide» de l'ESS la saison dernière pour éviter la relégation. Tout cela se fait au vu et au su de tout le monde, sans que personne ne daigne lever le petit doigt, ni appeler les deux hommes à plus de retenue et surtout à respecter le droit de réserve. C'est devenu monnaie courante que des présidents de clubs se rejettent la balle et entrent dans un confrontation indirecte par médias interposés. Pourtant, rien n'est fait du côté de la commission de discipline de la LFP qui ne se mouille pas et ne convoque pas les belligérants qui continuent à bomber le torse sans être inquiétés. Est-ce fait sciemment ou par manque de preuves concrètes ? En fait, c'est le tort de ces responsables de la balle ronde nationale qui ne s'occupent que de futilités et laissent faire quand il s'agit d'affaires aussi délicates. Il est temps de remettre de l'ordre dans le sport roi en Algérie qui devra être relancé et réglementé.

M. M.

Fédération algérienne des échecs Brahim Djelloul a été élu

BRAHIM DJELLOUL a été élu samedi à la tête de la Fédération algérienne des échecs (FADE) lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue à Alger. Brahim Djelloul de la Ligue d'Oran a devancé au vote l'ancien président Halim Bounehas (mandat olympique 2005-2009) en bénéficiant de 21 voix contre 7 pour son concurrent et 3 bulletins nuls. Les travaux se sont déroulés en présence de 31 membres sur les 40 composant l'assemblée générale. «C'est la victoire de tous les échéphiles. L'AGE s'est déroulée dans un climat fraternel. Parmi mes objectifs, celui de promouvoir la discipline au niveau des écoles, un point très important. Il s'agit d'un véritable chantier pour la nouvelle équipe dirigeante», a affirmé à l'APS le nouveau président de la FADE peu après son élection. Brahim Djelloul succède ainsi au président sortant Samir Zerdali, déclaré inéligible pour un nouveau mandat par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Olympique de Lyon

La prolongation de Ghezal d'actualité

LE PRÉSIDENT de l'O Lyon (Ligue 1, France), Jean-Michel Aulas, a indiqué samedi qu'il espérait toujours conserver l'international algérien, Rachid Ghezal, avec lequel il n'a pas encore trouvé un terrain d'entente pour la prolongation de son contrat qui expire en juin prochain. «On a anticipé le départ de

Rachid Ghezal, même si celui-ci n'est pas acté. Ce joueur n'a pas encore prolongé, on reste toujours en discussions», a précisé le patron de l'OL au micro de RMC. Ghezal (24 ans), aligné en 18 matchs cette saison pour deux buts marqués, est annoncé notamment proche de Seville (Espagne) et Monaco (France).

Ligue 1 Mobilis (21^e journée) L'USMA se révolte, la JSK dans le gouffre

■ Rien ne va plus chez la JS Kabylie, encore une fois forcée au partage des points à domicile. En effet, les Canaris ont été tenus en échec à Tizi Ouzou par la JS Saoura (0-0) à l'occasion de la 3^e et dernière partie de la 21^e journée de la Ligue 1 Mobilis, jouée samedi soir. De son côté, le CR Belouizdad a battu le DRB Tadjenanet, alors que l'USM Alger est revenue de Médéa avec les trois points du succès.



Les Rouge et Noir relancés

Par Mahfoud M.

L'USM Alger confirme

La JS Kabylie est plus que jamais relégable avec ce nul à home qui complique encore plus sa situation. Contrairement à la Coupe de la CAF où ils avaient réussi à renverser la situation, les Jaune et Vert n'arrivent toujours pas à réagir en championnat, afin de sortir le club du gouffre du classement.

Pour la 7^e fois de la saison, la JS Kabylie laisse filer des points à domicile en étant tenue en échec par la JS Saoura dans une partie soldée sur un score blanc (0-0).

Avant-dernière au classement, la JSK campe à la 15^e position (18 pts), avec tout de même deux matchs en retard. Pour sa part, la JSS glane un bon point et conforte sa place dans le milieu du tableau (8^e - 28 pts).

Après avoir pris le meilleur sur le CR Belouizdad (2-1), lundi dernier lors du derby de la capitale, l'USM Alger a confirmé ce résultat en allant s'imposer sur le terrain de l'O. Médéa (1-3). Meftah (28^e SP), Andréa (62^e) et Chafai (70^e) ont été les grands architectes de cette victoire usmiste qui permet aux Rouge et Noir de revenir sur le podium en occupant la 3^e marche (34 pts). Le prochain derby entre les frères ennemis promet donc avec la situation des équipes qui se disputent le haut du tableau.

De son côté, le nouveau promu chute pour la seconde

fois de la saison dans son antre et rétrograde au 7^e rang (29 pts).

Au stade du 20-Août 1955 d'Alger, il ne fallait pas quitter l'enceinte avant le coup de sifflet final. Hôte d'une coriace formation du DRB Tadjenanet, le CR Belouizdad a attendu les derniers instants de la partie pour inscrire le but salvateur par Bouazza (90+5'), sur penalty.

Grâce au gain du match, le Chabab conforte son capital de points, mais reste toutefois à la 10^e position (26 pts). En revanche, le DRBT, premier relégable, peut s'en vouloir d'avoir raté le point du match nul qui lui aurait permis de quitter la zone rouge (14' - 20 pts).

M. M.

Résultats et classement :

OM-USMA	1-3
CRB-DRBT	1-0
JSK-JSS	0-0
MCA-ESS	2-1
USMBA-CSC	1-0
CAB-NAHD	0-0
RCA- MOB	1-0
USMH-MCO	0-0

	J	Pts
1. ES Sétif	20	38
2. USM Bel Abbès	21	36
3. USM Alger	20	34
4. MC Alger	19	34
5. MC Oran	20	30
6. NA Hussein Dey	20	29
7. O Médéa	20	29
8. JS Saoura	20	28
9. USM El Harrach	21	27
10. CR Belouizdad	20	26
11. CS Constantine	21	21
12. CA Batna	20	21
13. DRB Tadjenanet	20	20
14. RC Relizane	19	20
15. JS Kabylie	18	18
16. MO Béjaïa	19	13

Fédération algérienne de basket-ball

Ali Slimani revient après 20 ans

Ali Slimani a été élu samedi nouveau président de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue à la salle du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Seul candidat en lice, Slimani a été élu à l'unanimité d'un scrutin qui s'est déroulé en présence de 70 membres de l'AG qui ont également élu les membres du bureau fédéral. Ali Slimani qui a déjà fait un passage à la tête de la FABB en 1997, a indiqué que son retour aux manettes de l'instance fédérale 20 ans après, a été motivé par la situation «difficile» que traverse le basket algérien et sur «insistance» des membres de l'AG.

«Les membres de l'AG m'avaient déjà sollicité en 2013 pour me présenter aux élections. A l'époque, j'avais d'autres priorités. C'est un grand défi qui nous attend maintenant pour redorer le blason du basket algérien et remettre sur pied notre discipline», a déclaré Slimani. Concernant son programme pour le mandat olympique 2017-2020, Slimani compte réinstaurer les assises du basket national avec la participation de tous les acteurs de la discipline, à savoir les techniciens, les anciens joueurs et les arbitres, pour trouver des solutions à l'impasse que traverse la balle au panier algérienne. «Nous comptons également créer des commissions spé-

cialisées qui auront à gérer des missions spécifiques, à commencer par une commission de la gestion des compétitions, afin que la Fédération puisse s'occuper d'autres priorités notamment la formation des jeunes talents», a-t-il expliqué. «Il y aura également une commission chargée du sponsoring, qui aura la mission de trouver des fonds pour concrétiser nos objectifs», a-t-il ajouté. Le président de la FABB est également revenu sur l'équipe nationale seniors qui prépare actuellement la phase aller des éliminatoires de la Zone 1 pour l'AfroBasket 2017, prévue mi-mars à Alger, prônant la continuité et le maintien du staff technique en place. «La mission

sera difficile pour se qualifier à l'AfroBasket 2017, notre équipe nationale était en hibernation depuis l'AfroBasket 2015 à Tunis. Je pense qu'il faut laisser le groupe en place jouer les qualifications», a-t-il estimé. Slimani (60 ans), sociologue de formation et président du mythique club de la Mitidja, le WA Boufarik de 1981 à 2000, succède à Rabah Bouarifi, qui a été déclaré inéligible pour un nouveau mandat par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Son bilan moral de l'année 2016 et celui du mandat olympique 2013-2016 avaient été rejetés par les membres de l'Assemblée générale de la FABB, réunis le 11 février dernier en session ordinaire.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

41^e anniversaire de la création de la RASD

Le Président Bouteflika félicite son homologue sahraoui

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président sahraoui Brahim Ghali à l'occasion du 41^e anniversaire de la création de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), dans lequel il a réaffirmé la volonté de l'Algérie de «poursuivre ses efforts visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination à travers un referendum libre et régulier». «Il m'est agréable, au moment où la République arabe sahraouie démocratique célèbre le 41^e anniversaire de sa création, de vous présenter ainsi qu'au peuple sahraoui frère, au nom du peuple et du gouvernements algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et nos vœux les meilleurs», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Le 27 février 1976 est une étape historique importante dans le parcours de lutte du peuple sahraoui pour le recouvrement de ses terres et de sa souveraineté», a ajouté le chef de l'Etat. «Je suis convaincu, a-t-il souligné, que le

peuple sahraoui frère poursuivra sa lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes conformément à la légalité internationale», ajoutant que «la communauté internationale doit assumer ses responsabilités et accélérer le règlement de la question sahraouie sous l'égide des Nations unies pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination». «Je tiens à vous réitérer le soutien indéfectible de l'Algérie à votre cause et à vous réaffirmer sa volonté de poursuivre ses efforts laborieux pour l'organisation d'un referendum libre et régulier permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination sous l'égide des Nations unies, en application des décisions du Conseil de sécurité», a écrit le Président Bouteflika. «Tout en vous réitérant ainsi qu'aux autorités de votre pays et au peuple sahraoui frère, nos félicitations fraternelles et nos vœux les plus sincères en cette heureuse occasion, je vous prie M. Le président et cher frère d'accepter l'expression de mes sentiments de fraternité, d'amitié et de considération», a conclu le chef

Relizane

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

DEUX éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés samedi à Relizane par des détachements de l'Armée nationale populaire qui ont également détruit des bombes de confection artisanale à Skikda, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 25 février 2017, deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Relizane et détruit six bombes de confection artisanale à Skikda», précise-t-on de même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi une quantité de 10,6 kilogrammes de kif traité, à Abadla, wilaya de Béchar». En outre, un détachement de l'ANP «a saisi un camion, un véhicule tout-terrain, 1,5 tonne de denrées alimentaires et 1400 litres d'huile de table à Tamanrasset et In Guezzam». Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé 62 immigrants clandestins de différentes nationalités à Béchar, Ouargla, Djanet, In Guezzam et Tamanrasset». Slim O./APS

Etats-Unis

Un véhicule percute 28 personnes lors d'un carnaval en Louisiane

VINGT-HUIT personnes ont été blessées dans la nuit de samedi à dimanche lorsqu'un pick-up a foncé dans la parade du carnaval de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane (sud), selon la police locale. «A l'heure qu'il est, il semble que le conducteur était dans un état d'ébriété sévère et qu'il a percuté un grand nombre de véhicules avant de tourner et de percuter tout un tas de victimes innocentes», a précisé le chef de la police de La Nouvelle-Orléans, Michael Harrison. L'incident a eu lieu vers 19h00 locales samedi (01h00 GMT dimanche), alors que les spectateurs regardaient la parade d'Endymion, un des nombreux événements locaux lors du carnaval. «Il est très difficile de protéger les gens de quelqu'un qui est très saoul et qui percute une foule», a déclaré de son côté le maire de la ville, Mitch Landrieu, en affirmant que des barrières avaient été mises en place.

O. N.

Retour de l'inflation en Algérie



Loumis

Djalou@hotmail.com

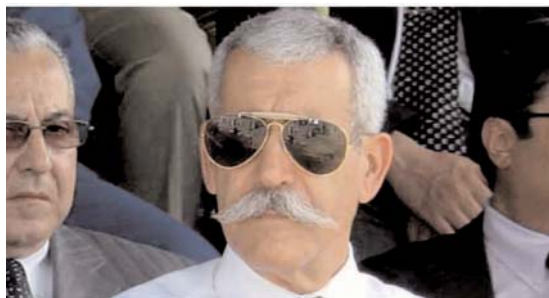
Procès autour de l'assassinat de Ali Tounsi

Chouaib Oultache plaide la légitime défense

■ «J'étais en légitime défense, je ne voulais pas le tuer», tels ont été les aveux de l'ex-chef de l'unité aérienne de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Chouaib Oultache, accusé de l'assassinat de l'ancien DGSN, Ali Tounsi.

Par Yacine Djalel

Celui-ci a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de tuer son directeur et qu'il avait ouvert le feu sur lui pour se défendre après que ce dernier l'ait attaqué avec un objet tranchant (coupe-papier), selon l'arrêt de renvoi lu hier par le tribunal criminel près la cour d'Alger. Lors de l'instruction, Chouaib Oultache avait déclaré s'être rendu ce jour-là au bureau de son directeur pour demander le report d'une réunion sur les résultats de la modernisation de la DGSN, soulignant que la victime qui l'avait froidement accueilli, l'avait traité de traître et attaqué avec un coupe-papier. L'accusé a indiqué avoir ouvert le feu sur son directeur pour se défendre, indique l'arrêt de renvoi de 73 pages. Chouaib Oultache a, en outre, exprimé ses regrets et demandé pardon au peuple algérien, selon l'arrêt de renvoi. Pour rappel, l'audience préliminaire du procès de l'ex-chef de l'unité aérienne de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le Colonel Chouaib Oultache, accusé de l'assassinat de l'ancien DGSN Ali Tounsi, s'était ouverte le matin devant le tribunal criminel d'Alger. Le procès a débuté dans une salle archicomble, en présence, cette fois-ci, des avocats de Chouaib Oultache, M^{re} Mohamed Tayeb Belaairif, Mohamed Amine Sidhoum et Nora Ghaffar. Le président du tribunal a procédé en premier lieu à l'appel de l'accusé, des témoins et s'est enquis de la présence des avocats. Chouaib Oultache



devra répondre des chefs d'inculpation. Selon le rôle complémentaire de la deuxième session criminelle 2016, les charges pesant contre lui sont : homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, tentative de meurtre et détention d'une arme à feu sans autorisation préalable des autorités compétentes. A ce propos, rappelons que le défunt Ali Tounsi a été assassiné le 25 février 2010 lors d'une réunion au siège de la direction générale de la Sûreté nationale à Alger. D'après le ministère de l'Intérieur, la mort de Tounsi est survenue lors d'une séance de travail durant laquelle un cadre de la police, apparemment pris d'une crise de démence, a ouvert le feu sur le chef de la police avec son arme de service. Concernant, Oultache Chouaib, assassin présumé de l'ancien DGSN Ali Tounsi, il est à noter qu'il avait été précédemment condamné à une peine de cinq ans de prison ferme dans une autre affaire de détournement de deniers publics en relation avec le meurtre de Tounsi. Pour la défense de ce

dernier, le tribunal criminel d'Alger a accepté, avant le début du procès, d'entendre 7 témoins sur une liste de 12 présentés par la défense et de près d'une quarantaine d'autres témoins convoqués par le tribunal mais dont la majorité d'entre eux n'ont pas répondu à la convocation. La même liste comporte des experts et employés de la DGSN. L'avocat de la défense, M^{re} Mohamed Tayeb Belaairif a affirmé, dans une déclaration à l'APS avant le commencement du procès, qu'il n'avait jamais demandé la convocation de hauts responsables de l'Etat pour comparaître comme témoins (...). De même pour la défense de la partie civile, Chenaïf Fatma Zohra qui a soutenu n'avoir pas formulé cette demande, souligne que ces informations n'étaient pas fondées. Il s'agit, selon eux, de l'ancien ministre de l'Intérieur, Yazid Zerhouni et du général Mohamed Mediene (Toufik), ex-chef du Département du renseignement et de la sécurité (DRS).

Y. D.